

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD DE SAINT-LAURENT		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	151
Établissement	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Adresse	1275, BOULEVARD DE LA COTE-VERTU
Région	Montréal	Ville	Montréal

Informations sur la visite

Date de la visite	23 avril 2024	Reddition de comptes 1	23 avril 2025
Date de transmission			

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de mettre en place un comité de résidents.	Il n'y a pas de comité de résidents.	En cours: sollicitation de candidats réalisée en collaboration avec le CUCI. Suite à la modification de la

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins.	Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques car les plans de travail des PAB n'incluent peu ou pas de stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.	Réalisé et en continuité

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas.	La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité.	Réalisé et en continuité
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	Réalisé et en continuité
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	Le personnel n'encourage pas suffisamment le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter.	Réalisé et en continuité

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'adapter les pratiques, de personnaliser l'environnement physique de certaines aires de vie et d'entretenir les lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et leurs proches.	- Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui, particulièrement, il s'agit: - du recours systématique au port du bracelet d'identification. - de la présence de literie institutionnelle à l'unité protégée. - Les lieux ne sont pas bien entretenus (peinture).	- Réalisé - En cours